



**CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU LUNDI 24 JUIN 2013
A ADAM LES VERCEL**

COMPTE RENDU



ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

I LOCAUX ADMINISTRATIFS

A notre demande, le Conseil Général accepte de nous vendre l'immeuble dans lequel sont installés les services de la Direction Départementale du Territoire, rue des Bleuets à Valdahon.

Cet immeuble est adapté à nos besoins actuels et futurs : parcelle d'assise de 54 ares environ, parcelle d'assise attenante de notre service technique et possibilité d'acquérir une partie d'une parcelle communale jouxtant l'immeuble.

L'immeuble est en bon état et nécessite des aménagements, notamment un hall d'entrée et une salle de réunion.

Si nous achetons cet ensemble immobilier :

- Nous devons assumer une servitude consistant à cohabiter avec les 6 agents de la DDT jusqu'à leur départ . 3 agents au moins partiront en retraite à très court terme et ne seraient pas remplacés.
- Il conviendrait de réaliser les travaux nécessaires avant d'intégrer les locaux.

Aspect financier :

- Le prix d'achat proposé est de 230 000 €
- Notre immobilier actuel pourrait être vendu entre 350 et 400 000 € (250 m² sur sous-sol et 14 ares de terrain).
- Une première estimation des travaux nécessaires ressort à environ 200 000 €.

Synthèse financière :

Achat :	- 230 000 €
Frais :	- 17 000 € environ
Travaux :	- 200 000 €
Vente immeuble actuel :	+ 375 000 €
Coût résiduel :	<hr/> 72 000 € environ

Je vous demande l'autorisation de conclure la vente avec le Conseil Général et de lancer un concours d'architecte.

Le Conseil donne les autorisations demandées.

II REMPLACEMENT DE JEAN FRANCOIS PEDROCCHI

Jean-François a informé le Bureau de son départ en retraite le 31 mars 2013.

Le Bureau préconise de lancer un appel à candidature pour un recrutement le 1^{er} décembre prochain.

Le tuilage de 4 mois permettrait une transmission sereine de la mémoire et une formation la plus efficace possible aux spécificités de notre Communauté.

Je vous demande votre accord sur ces modalités de remplacement.

Le conseil approuve ces modalités

III FOND NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Je vous propose d'accepter la répartition de droit commun du FPIC 2013 :

- Part Communauté de communes :	14 217
- Part Communes :	31 390
	<hr/> 45 607

Les pièces jointes sont en annexe.

Pour mémoire :

Le total perçu en 2012 s'élevait à 91 213 €, soit le double de 2013.

Cette baisse est due notamment à la prise en compte du revenu par habitant de l'ensemble de nos communes, apparemment supérieur aux moyennes nationales, ce qui entraîne une diminution des sommes à percevoir au titre de la péréquation (procédé consistant à lisser les écarts de ressources entre les territoires « riches » et « pauvres »).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

I VENTE PARCELLES TRANCHE 2 ZA ETALANS

Les lots de la tranche 2 de la zone d'activités d'Etalans pourront être vendus dès que les travaux de viabilités primaires seront terminés.(juin 2013)

- Lot n° 1 de 7 138 m² à vendre à la SAS Rockalliance
- Lot n°2 de 19 358 m², à vendre à l'entreprise Dromard (sous réserve que la construction du bâtiment sur la parcelle de la tranche 1 soit commencée au 1^{er} novembre 2013)
- Lot n°3 de 6 888 m² à vendre à la SCI « J2G »
- Lot N°4 de 8 284 m² à vendre à la société FIHD (Foncière Industrielle du Haut-Doubs)
- Lot n°5, d'environ 28 000 m², vendue à la SAS VIEILLE MATERIAUX
- Lot n°6, d'environ 10 000 m², vendue à la SCI LA CROIX DE BOIS

Cf. annexe plan des parcelles

Ces parcelles font actuellement partie d'une parcelle d'un seul tenant cadastrée WH devant Croix de Pierre, en cours de redécoupage. La superficie exacte des parcelles sera connue le jour du conseil de communauté.

Ces parcelles seront vendues au prix de 11 € HT le m² viabilisé.
Le prix envisagé est conforme à l'avis des domaines.

Le bureau demande au conseil de communauté d'autoriser le président à vendre ces parcelles.

Accord du Conseil

II PROJET d'OCMACS (opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services)

La communauté de communes de Pierrefontaine-Vercel a réalisé en 2012 une étude préalable, en collaboration avec Développement 25, en vue de lancer une opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat (OCMACS).

Courrier reçu de la DIRECCTE (Etat) qui indique le délai actuel de notification d'accord de subvention peut atteindre plusieurs années entre la date dépôt et la décision de financement (nombreux dossiers déposés depuis 2011)

La CCPPV serait le seul maître d'ouvrage connu par l'Etat : elle réceptionne les subventions de l'Etat pour toutes les opérations et les redistribue aux porteurs de projet.

Le bureau propose au conseil de communauté :

- de valider le programme d'actions envisagées pour la tranche 1
- de s'engager à réaliser le programme d'actions proposées
- d'autoriser le président à déposer le dossier de demande de subvention FISAC auprès de l'Etat

cf. annexe : programme des actions envisagées et les financements croisés

La proposition d'engagement financier de la CCPPV sera présentée en séance.

L'exposé du président entendu et après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide :

- de valider le programme d'actions envisagés pour la tranche 1 de l'OCMACS
- d'autoriser le président de la communauté de communes de Pierrefontaine-Vercel à déposer le dossier de demande de subvention FISAC auprès de l'Etat
- d'autoriser le président de la communauté de communes de Pierrefontaine-Vercel à engager et à coordonner le programme d'actions proposé pour les opérations qui la concernent territorialement, pour le compte de la Communauté de communes des Premiers Sapins et pour les actions collectives menées à l'échelle du Pays des Portes du Haut-Doubs en faveur de l'artisanat, du commerce et des services.

Programme en annexe

VIE ASSOCIATIVE

2 demandes de subvention ont été reçues pour les manifestations se déroulant entre le 1er juillet et le 31 octobre 2013. Les membres de la commission recevront les organisateurs le 17 juin prochain.

Le conseil a voté deux subventions :

BIKE and RUN AVOUDREY 1000 euros

Course de voitures à pédales VALDAHON 1000 euros

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

La prise de compétence Relais d'assistantes Maternelle se passe bien. Martine Kuhn est allée à la rencontre d'un certain nombre d'élus locaux (Vercel, Orchamps...) afin de leur présenter les missions du RAM. Les accueils ont été très bons.

Le premier Tom pouce (bulletin d'information intercommunal) a été diffusé au mois d'avril. Il bénéficie d'un nouveau graphisme et d'un nouveau logo.

Enfin, le recrutement d'un mi-temps supplémentaire pour le Relais d'Assistantes Maternelles a été lancé. Les séances d'entretien sont organisées le 20 juin prochain. 4 personnes seront reçues.

Mde Emilie LALIGANT a été recrutée. Elle commence ses fonctions le 19 août prochain.

Le Conseil autorise le Président à signer une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales suite à la prise de compétence par la CCPPV

SITE DE CONSOLATION

Des dégâts ont été constatés sur les équipements de Consolation (marche d'escalier, garde-corps). Une réunion a été organisée avec Artisans de Paix, la Fondation et le maire de Consolation. Il a été décidé que la mairie de Consolation prendrait en charge le coût de ces travaux. L'entreprise Devillers les estime à 2017 euros TTC.

PLANIFICATION

La séquence d'information et de concertation se poursuit. Le Comité de pilotage préparatoire au PLUI s'est réuni le 22 avril. Un powerpoint a été présenté. Il a été demandé à Marjorie Barrioz d'approfondir encore la question et notamment les modalités d'application de cet outil.